

FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE

COMITE DE BRETAGNE - SAISON 2022-2023

Président du Comité	Gilles BRUNEL gibrunel@orange.fr	Tél. : 02-99-89-17-20 Tél. : 06-62-20-22-31	Les Broussettes 35350 St Méloir des Ondes
Vice-Présidente Chargée des clubs/Présidente District Est	Marie-Cécile MORVAN mie.c@ty-morvan.fr	Tél. 02.99.63.04.79 Tél.06.47.86 39.07	8 square de Sendai 35700 Rennes
Vice-Président Chargé des Relations extérieures/Partenariat	Gérard GLOAGUEN gerard.gloaguen@gmail.com	Tél.06 80 07 02 83	7 rue Edgar Quinet 29200 Brest
Trésorière	Claude GOUVERITH claud@gouverith.com	Tél. 06-70-13-60-20	5, rue Kérozen 56000 Vannes
Directeur Compétitions	Christian TRAINOIR christian.trainoir@sfr.fr	Tél. : 06-62-53-68-88 Tél. : 02-98-04-54-42	31 rue de Guissény 29880 Plouguerneau
Président District Nord	Dominique FORETTE dominique.forette@wanadoo.fr	Tél. : 06-87-75-44-59	12 Résidence Garden Kerno 22500 Paimpol
Présidente District Sud	Isabelle EONO isa.eono@gmail.com	Tél. 06-85-12-28-91	1bis rue François d'Argouges 56000 Vannes
Président District Ouest	Marcel TANGUY m.tanguy@neuf.fr	Tél. 06-21-00-27-47	110 rue Dr Alexis Corre 29200 Brest
Membre	Laurent CAMIN caminololo@aol.com	Tél. 06-76-13-28-75	7 chemin des Garennes 35800 Dinard
Membre	Jacques LECAREUX jacques.lecareux@wanadoo.fr	Tél. : 06-76-29-03-44 Tél. : 02-99-14-46-18	3 Square du Général Koenig 35000 Rennes
Membre	Philippe DUCHATEAUX philippe.duchateaux@orange.fr	Tél. : 06-71-03-10-00 Tél. : 02-96-45-29-46	14 rue du Croajou 22700 Louannec
Membre	Alain GERARD coinbis@msn.com	Tél. : 06-86-60-11-76	6 rue de La Télinière 35680 Domalain
Secrétaire administrative	Christiane LECLERC leclerc48@hotmail.com	Tél. : 06-12-78-64-13	11, place de Normandie 22000 Saint-Brieuc

SOMMAIRE

Nouveautés	P. 3
Challenge Promotion.....	P. 4
Conditions de participation.....	P. 5
Quelques rappels	P. 6
Règlement des compétitions 2022-2023.....	P. 8
Lieux, dates, horaires.....	P. 9
Finales de ligue.....	P. 10
Forfaits et abandons.....	P. 11
Challenge du Comité de Bretagne.....	P. 12
Tarifs 2022-2023.....	P. 13
Epreuves par paires.....	P. 14
Epreuves par équipes	P. 20
Espérance/2 et /4.....	P. 26
Coupe de France.....	P. 27
Les Interclubs.....	P. 28
Le Trophée de France.....	P. 34
Le Patton breton Oceania.....	P. 34
La Coupe des clubs.....	P. 35

NOUVEAUTES pour la saison 2022-2023

Cette saison, les compétitions/2 :

* Se joueront en **3 séances de 18 donnes** en Excellence et Honneur et **3 séances de 12 ou 14 donnes** en Promotion et Espérance

* Elles commenceront toutes le **samedi à 13h** comme les épreuves /4 (et à **10h le dimanche et en semaine et à 10h30 en Promotion**).

Ces 2 décisions permettront surtout aux compétitions du samedi de se terminer plus tôt.

COMPETITIONS

Vous trouverez tous les renseignements pratiques compétition par compétition à partir de la page 14.

RAPPEL : DIVISION NATIONALE MIXTE/2

La composition de la DN Mixte/2 initiée en 2019-2020 est confirmée :

- * Les 20 premières paires candidates de la FL 2021-2022,
- * Les paires descendant de la DN 1 Mixte/2 dans la ligue, à condition qu'au moins 1 joueur soit licencié dans un des comités de la ligue,
- * Les 6 premières paires candidates de la FL du Mixte/2 Excellence 2021-2022.
- * On complète à 28 **parmi les paires candidates**.

LES INTERCLUBS 2023

Suite au sondage sur l'organisation des Interclubs de la saison prochaine, seules 304 réponses ont été enregistrées et avec pratiquement le même nombre de pour et de contre. Il a donc été décidé qu'au moins en 2023, du fait en grande partie qu'il est très difficile de trouver un lieu compatible dans un délai réduit, **les Interclubs se dérouleront sur plusieurs centres** en fonction des divisions, comme il y a quelques années (*sans préjuger de l'organisation de la saison suivante*).

DAMES/4

En Excellence, s'il n'y a pas un nombre suffisant d'équipes en Anjou et en Bretagne, il n'y aura pas de FC mais une **FL directe**.et une FN.

ESPERANCE/4

Apparemment, la FN de l'Espérance/4 est supprimée cette année.

CHALLENGE PROMOTION

Cette saison, la FFB inaugure une nouvelle organisation de la division Promotion.

Grande nouveauté : Les épreuves ne sont plus « genrées » : plus de mixte, de dames, de senior, tout le monde peut jouer avec tout le monde.

3 Challenges /2 : Automne, Hiver et Printemps (3 séances de 14 donnes)

* Chaque challenge se jouera en une finale de comité directe, sur plusieurs centres géographiques MAIS, pour pousser les joueurs à y participer, à chaque remontée des résultats des tournois de régularité dans les clubs et donc, dans chaque mail adressé aux joueurs avec leurs résultats par la FFB, il y aura un lien à cliquer éventuellement pour être inscrit automatiquement à cette finale.

* Chaque joueur pourra s'inscrire avec qui il veut (aucune obligation de jouer avec son partenaire habituel des tournois de régularité).

* De plus, dès qu'une paire sera inscrite, chaque joueur bénéficiera automatiquement du doublement de ses points d'expert gagnés pendant tous les tournois de régularité, **pour toute la période de 2 mois précédant la FC** (sans tenir compte de la DLI). Ce bonus de PE sera attribué automatiquement aux joueurs après la remontée des résultats de la FC sur le site FFB.

* En ce qui concerne le Challenge Promotion/2, la FFB a prévu de communiquer très régulièrement vers les joueurs (une fois par semaine et une dernière fois 48h avant la DLI).

* Pas de FL, une FN directe en simultané dans le comité sur plusieurs centres.

2 Challenges/4 : Automne et Hiver

* S'il y a suffisamment d'équipes inscrites, au moins un 1^{er} tour régionalisé sera organisé (comme la Coupe de France), avec repêchage (2 mi-temps de 12 donnes)

* Sinon, il y aura une FC directe sur plusieurs centres pour limiter les déplacements.

* Ensuite, pas de FL, une FN directe à Saint-Cloud (avec une équipe qualifiée par comité).

Et pour terminer, chaque joueur ayant participé à ces challenges pourra également participer **en plus** aux compétitions Espérance/2 et 4, ainsi qu'à **TOUTES les compétitions Honneur /2 et /4** si l'IV total de la paire ou de l'équipe respecte le règlement (*voir en page suivante les conditions de participation*).

Il est prévu également un « EVENEMENT PROMOTION » dans chaque comité les 3 et 4 juin 2023 (mais pour le moment la FFB n'a donné aucune précision).

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

Les joueurs classés 2♣ peuvent jouer sous certaines conditions en **Promotion**.

Les joueurs 1♣ peuvent faire de même en **Honneur**.

Voici les conditions (version du RNC au 27 juillet 2022) :

Article 15 – Divisions (par paires)

"Les divisions Promotion, Honneur et Excellence regroupent :

Pour la division Promotion : Les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB, nouveaux licenciés, classés en 4e série, en 3e série ou en 2e série HQ ou en 2e série Trèfle, à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1re série ou en 2e série Majeure. Si la paire comprend un joueur (se) classé(e) en 2e série, son IV ne pourra être supérieur à **80...**".

L'IV max était antérieurement 76 pour les paires comprenant un joueur (se) classé(e) 2e série.

Pour la division Honneur : Les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires d'IV inférieur ou égal à 120 et comprenant au plus un joueur (se) classé(e) en 1ère série Trèfle ou en 1ère série Trèfle HQ. Si la paire comprend un joueur (se) classé(e) en 1ère série, son IV ne pourra être supérieur à **120**.

Pour la division Excellence : Les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires comportant au moins un joueur (se) classé(e) au moins en 2ème série Promotion.

Art. 16-2, 16-3 et 16-4 : Les championnats Automne, Hiver et Printemps/2 sont ouverts aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB sans distinction d'âge et classés au plus 2 Trèfle (mais voir article 15).

Article 29 – Divisions (par équipes)

"Les divisions Promotion, Honneur et Excellence regroupent :

Pour la division Promotion : Les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB, nouveaux licenciés, classés en 4e série, en 3e série, en 2e série HQ ou en 2e série Trèfle, à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1re série ou en 2e série Majeure.

Une équipe peut comprendre au plus, deux joueurs classés en 2e série, mais l'IV de l'équipe ne peut alors être supérieur à 160..."

L'IV max était antérieurement 152 pour les équipes comprenant au moins un joueur (se) classé(e) 2e série.

Cette mesure a été prise pour éviter que des paires/équipes comprenant un ou deux joueurs 2e série, mais d'IV compris entre 154 et 160 se retrouvent empêchées de jouer.

Pour la division Honneur : Les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des équipes dont l'indice de valeur est au plus égal à 240 et comportant au plus un joueur (se) classé(e) en 1re série Trèfle ou en 1ère série Trèfle HQ.

Pour la division Excellence : Les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des équipes comportant au moins un joueur (se) classé(e) au moins en 2ème série Promotion.

Art. 30-2 et 30-3 : Les championnats Automne et Hiver/4 sont ouverts aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB sans distinction d'âge et classés au plus 2 Trèfle (mais *voir article 29*).

Pour comprendre l'onglet points de l'espace licencié, [cliquez ici](#)

QUELQUES RAPPELS

Les licences doivent être renouvelées avant la participation à toute compétition (et, au plus tard, fin octobre).

CATEGORIES D'AGE :

*** Junior**

Junior = Né à partir du 01/01/1997 (25 ans jusqu'au 31/12/2022).

*** Senior** (art. 5-2 du RNC) : Sont seniors les joueurs ayant 65 ans OU plus le 31 décembre 2022.

COMPOSITION DES EQUIPES :

Art. 28 du RNC : Une équipe est composée de 4 à 6 joueurs. Toutefois, dans les compétitions Promotion, Espérance, en Interclubs divisions 4 et 5 et pour **toutes** les compétitions Senior, les équipes peuvent comprendre 7 joueurs et 8 joueurs pour le Trophée de France.

Art. 33.4 du RNC – Après le début de la finale de ligue/zone : Le Directeur national des compétitions peut autoriser un complément d'équipe avec un et un seul joueur jusqu'au début de la finale nationale et uniquement pour permettre à cette équipe de présenter exactement 4 joueurs lors de cette finale nationale. Sinon aucune modification d'équipe ne peut être acceptée.

REPECHAGE EN CAS DE FORFAIT :

Art. 22.3 du RNC : Les critères pour la qualification pour la finale de comité sont de la compétence du comité organisateur. Sauf disposition contraire prévue dans le règlement du comité, quand une paire qualifiée pour la finale de comité déclare forfait, **la place vacante est attribuée au concurrent suivant appartenant au même groupe.**

ORGANISATION DES EPREUVES :

En raison du nombre restreint de participants sur certains centres, il a été décidé d'opérer des regroupements pour pouvoir organiser des compétitions cohérentes donc :

Pas **de centre en épreuves par paires** si moins de 8 paires et **par équipes** si moins de 6 équipes.

♦ **Il n'y a plus de pénalités financières en cas d'inscriptions retardataires en Promotion et Espérance**

NON CUMUL

La règle est qu'un joueur ne peut pas disputer une même compétition dans 2 divisions différentes. **MAIS :**

* Le Challenge Promotion est une épreuve **ni Open ni Mixte ni Dames ni Senior.**

* Il n'existe donc plus d'Open Promotion

* L'Open Honneur est une autre épreuve.

Par déduction, tout joueur classé en Promotion a le droit de disputer le Challenge Promotion ou l'Open Honneur ou **même les deux** (et bien entendu, également le Mixte, Dames et les Senior Honneur).

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS 2022/2023

Inscriptions

Date-Limite d'inscription (DLI)

PAIRE	EXC	HON	PROMO
Open	10/11/22	15/09/22	25/11/22
Mixte	03/11/22	30/09/22	06/03/23
Dames	27/10/22	10/11/22	04/05/23
Senior	28/10/22	20/09/22	
Senior Mixte	28/10/22	19/09/22	

Date de début des épreuves (DDE)

PAIRE	EXC	HON	PROMO
Open	27/11/22	02/10/22	11/12/22
Mixte	20/11/22	16/10/22	26/03/23
Dames	12/11/22	26/11/22	21/05/23
Senior	16/11/22	05/10/22	
Senior Mixte	15/11/22	04/10/22	

QUATRE	EXC	HON	PROMO
Open	16/09/22	20/10/22	01/11/22
Mixte	24/11/22	23/02/23	21/02/23
Dame	23/02/23	27/10/22	
Senior	14/01/23	19/11/22	
Senior Mixte	26/09/22	03/10/22	

QUATRE	EXC	HON	PROMO
Open	01/10/22	05/11/22	26/11/22
Mixte	10/12/22	11/03/23	18/03/23
Dame	11/03/23	12/11/22	
Senior	31/01/23	06/12/22	
Senior Mixte	11/10/22	18/10/22	

PAIRE	DLI	DDE
DN Mixte/2	04/11/22	19/11/22
DN3/2	26/12/22	21/01/23
Espérance	29/03/23	15/04/23
C. des Clubs	X	24/06/23

QUATRE	DLI	DDE
DN4	16/09/22	01/10/22
Patton breton	21/11/22	08/12/22
C. de France	06/01/23	27/01/23
Interclubs	13/03/23	01/04/23
Espérance	23/02/23	11/03/23
T. de France	15/03/23	

◆ Engagements

Les joueurs s'inscrivent directement sur le site FFB avant la date-limite d'inscription (DLI) ou auprès du responsable des compétitions de leur club. (Nota : le joueur cité en premier remplit le rôle de Capitaine, et ce, par paire ou par quatre.) Une semaine après la DLI, **aucune nouvelle inscription ne sera acceptée**, sauf si elle peut permettre à la Direction des compétitions et au Président de district après concertation de mieux les organiser. (Par exemple : compléter une table, une poule ou remplacer un forfait provoquant un déséquilibre.) Il y aura probablement mise en place d'une liste d'attente comme cela existe déjà entre deux stades d'une même épreuve où les premiers éliminés attendent le désistement des qualifiés.

◆ Vérification des inscriptions

Soit sur votre espace licencié du site de la fédération : <https://licencie.ffbridge.fr>, soit dans votre club par affichage. *Comme une erreur peut toujours arriver, n'attendez pas la dernière minute pour contrôler votre inscription et, si vous avez un doute, avertissez le responsable des compétitions de votre club, le Président de votre Club/District ou le secrétariat du comité.*

Lieux, dates et heures des rencontres

En règle générale, le lieu et les dates sont indiqués sur les calendriers ou plus loin dans le descriptif de chaque épreuve. Occasionnellement, des changements peuvent intervenir. Vérifiez toujours auprès de votre club s'il y a des modifications dans l'organisation des compétitions auxquelles vous êtes inscrit.

♦ Par Paires : 3 séances de 18 donnes (ou 3 séances de 14 donnes en Promotion)

- *Quand une épreuve se déroule en 3 séances, en week-end :*

Samedi : 13h - 15h45 - 18h30

Dimanche : 10h - 13h45 - 16h30

En Promotion : début à 10h30

- *Quand une épreuve se déroule en semaine sur un même jour :*

Senior : 10h – 13h45 - 16h30

En Promotion : début à 10h30

- *Quand une épreuve se déroule en 3 séances sur un week-end (Dames/2 Excellence) :*

Le samedi : 13h et 1h15 après la fin de la 1ère séance, l'horaire du début de la 3ème séance est fixé au **dimanche 11h**.

♦ Par quatre :

Matches isolés en semaine (Coupe de France)

Les rencontres ont lieu dans le club de l'équipe citée en premier (recevant) à la date prévue dans le calendrier du Comité. Les dates étant définies avant les inscriptions, elles ne peuvent être changées que pour des raisons graves ou en cas de force majeure. Si les clubs sont à plus de 100 km, le match peut avoir lieu dans un club situé à mi-chemin.

Aucune dérogation ne sera donnée pour le dernier tour d'une épreuve organisée en Poule. Pour les autres tours, en cas d'impossibilité pour une équipe de jouer à la date fixée, l'autre équipe propose alors 3 nouvelles dates situées avant la date prévue. En cas d'impossibilité pour une équipe Home Team (**recevant**) de jouer à la date prévue, cette équipe **deviendra visiteuse** pour le tour considéré.

A ce stade, en cas de nouvelle impossibilité d'entente, le dossier sera transmis au directeur des compétitions qui tranchera après avoir consulté les deux capitaines, en accord avec le président du comité.

Matches sur 2 jours :

- * **En semaine (senior) : début à 13h. Le 2^e jour, 9h30 ou 10h selon le nombre de tours.**
- * **En week-end : début : début à 13h. Le 2^e jour, 9h30 ou 10h selon le nombre de tours.**

♦ Formule des matchs : En règle générale :

5 à 6 équipes : Poule de 5 tours de 18 donnes avec mi-temps

7 à 8 équipes : Poule de 7 tours de 12 donnes sans mi-temps ou 7 tours de 14 donnes (si bye)

9 à 10 équipes : Poule de 9 tours de 10 donnes

11 à 12 équipes : Poule de 11 tours de 8 donnes ou 11 tours de 9 donnes (si bye)

13 équipes : Poule de 13 tours de 7 donnes

A partir de 14 équipes : Patton suisse

En Promotion, le nombre d'étuis en circulation est diminué.

Le découpage horaire prévisionnel des matchs est envoyé avec les convocations.

Finales de Ligue (2022-2023)

Les finales de ligue occasionnent en général plus de déplacement pour les joueurs. Afin de leur permettre de s'organiser et de gérer au mieux leurs horaires, les différentes organisations des épreuves sont prédéterminées et ne seront changées qu'en cas de force majeure mais toujours en respectant une pause méridienne (**1h15**) pour les compétitions par paires. Pour les compétitions par équipes, les horaires prévisionnels sont fournis avec les convocations.

L'accès aux finales de ligue est payant : 36 € par paire, 72 € par équipe.

DN3/2 et DN Mixte/2 : 128 € - DN 4/4 : 222 €

Bien entendu, les dispositions décrites ci-dessous sont conformes à l'organisation prévue par la FFB. Si celle-ci venait à changer pour la prochaine saison, ces dispositions seraient adaptées de façon idoine.

Début : 13h pour toutes les épreuves commençant en début d'après-midi

♦ LIGUE PAR PAIRES :

* **Open/2 et Mixte/2 Excellence et Honneur (44 paires)** – 4 séances sur 2 jours
samedi : 13h et 16h45 - dimanche : 9h30 et 14h

* **Dames/2 Excellence (32 paires)** - 3 séances sur 2 jours :
- 1^{er} jour : 13h – 17h15
- 2^e jour : 9h30

* **DN3 /2 (36 paires) : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 week-ends**
- **samedi** : 13h-16h (18 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 19h (18 donnes)
- **dimanche** : 9h30-12h (16 donnes) et 13h30-16h (18 donnes)

* **DN Mixte/2 (28 paires) : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 week-ends**
- **samedi** : 13h-16h30 (21 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 19h45 (21 donnes)
- **dimanche** : 9h30-12h15 (18 donnes) et 13h45-17h (21 donnes)

* **Senior Open et Mixte Excellence et Honneur** : 3 séances de 18 donnes à 10h-13h45-16h15

♦ LIGUE PAR EQUIPES :

* **Dames Excellence : Une poule de 10 équipes (9 tours de 10 donnes)**
samedi : 13h et dimanche : 9h30

* **Senior Open/4 Excellence et Honneur** se déroulant au club de La Baule (ville) : Toutes les épreuves des 2 divisions en **6 matches de 14 donnes avec mi-temps**

* 1^{er} jour : 13h

* 2^e jour : 9h30

* **Pour les épreuves Open, Mixte, les Interclubs se déroulant dans les clubs :**

6 matches de 16 donnes (avec mi-temps) ou 8 matches de 12 donnes (sans mi-temps) selon le nombre d'équipes en lice.

* Pour la **DN4/4** : 11 matches de 16 donnes (avec mi-temps) sur 2 WE (6 + 5).

Forfaits et Abandons

« Le scratch nuit gravement au bridge, à consommer avec modération »

Devant l'augmentation du nombre des forfaits pour le début de certaines épreuves, les demi-finales et les finales de Comité, il sera fait une application plus stricte du règlement.

Sauf en cas de force majeure, définie comme imprévisible et irrésistible, c'est-à-dire insurmontable, (accident, maladie et événement familial grave et inopiné), les règles ci-après énoncées seront appliquées :

• Avant le 1er tour d'une épreuve par paires ou par 4

* Le remboursement des engagements en cas de forfaits sera accepté – s'il y a demande- si les annonces de forfait entrent dans le délai prévu par le règlement des compétitions, **à savoir 15 jours avant la compétition**. De même, il sera accepté si le forfait peut avoir été causé par une décision du comité (par exemple, en cas d'un changement de lieu pour une épreuve).

* Les règles ci-dessus ne sont applicables qu'au Patton, Coupe de France et Trophée de France, puisque le paiement des autres engagements se fait désormais directement à la table.

• Finale de comité

Les **PAIRES** et les **EQUIPES** ayant participé à un premier tour, et qui ne se présenteront pas pour la suite sans avoir prévenu de leur forfait, seront passibles de sanctions disciplinaires (*interdiction de participer à la même compétition la saison suivante*). Les forfaits doivent être confirmés par envoi d'un courriel à la Direction des Compétitions (directeur des compétitions et secrétaire du comité), un envoi peut être fait à partir du « lien internet » de la convocation.

• Abandon en cours de compétition

En cas d'abandon durant une compétition fédérale, à quelque stade que ce soit, l'article adéquat du R.N.C. sera appliqué, et le ou les joueurs de la paire ou de l'équipe qui ont abandonné pourront être présentés devant la Chambre Régionale de Discipline.

• Remplaçants

Si vous êtes le premier éliminé (paire ou équipe) d'une compétition, vous serez prévenus en cas de forfait d'une paire ou d'une équipe qualifiée, pour la remplacer. **EN AUCUN CAS** vous ne devez prendre l'initiative de contacter les responsables (district, secrétariat) pour savoir si vous êtes repêché. **Le premier repêchable est contacté par la secrétaire du comité. En cas d'impossibilité de le joindre et d'avoir confirmation de son repêchage, l'équipe suivante (ou la paire) est contactée. Si cette équipe confirme sa participation, le premier remplaçant perd sa place. Le même principe sera appliqué à chaque désistement suivant.**

Règles applicables pour les qualifications

Le nombre de qualifiés par centre est établi au prorata du nombre de participants (**et non pas des inscrits**) en utilisant la **méthode du meilleur reste**.

Pour les épreuves par paires, les paires qualifiées d'office (champions sortants ou règlement particulier) sont hors-quota et ne modifient pas le nombre de qualifiés par centre.

CHALLENGE du COMITÉ de BRETAGNE

Le Patton breton fait partie du challenge du comité de Bretagne comme les tournois régionaux.

L'épreuve est classée en catégorie 4 (art. 146-4 du RNC).

Cette compétition homologuée par la FFB, et donnant droit à attribution de **points de performance**, se joue par équipe de 4 à 8 joueurs, un jeudi soir par mois entre 19h30 et 20h, de décembre à mai.

La composition des équipes est libre, huit joueurs première série peuvent jouer ensemble et huit joueurs quatrième série aussi, les équipes peuvent également être composées de joueurs de plusieurs séries différentes.

Deux matches de 12 donnes par soirée. Les points de match sont transformés en points de victoire après calcul du handicap.

♦ Barème du handicap pour chaque match

Le calcul du handicap est le même que celui du Trophée de France (*art. 56 du RNC*):

Handicap : Le nombre de donnes X la différence de l' IV moyen des 2 équipes / 20.

Précision : L'IV moyen des 2 équipes signifie exactement l'IV moyen des joueurs qui ont participé à chaque match.

En cas de nombre non entier, le handicap sera à l'entier le plus proche. *En cas de résultat à 0,5 juste, le handicap sera arrondi à l'entier inférieur.*

Exemple : IV 360 (moy. 90) vs IV 240 (moy. 60) - Écart : $30 * 12 / 20 = 18$ Imps

Trois demi-finales régionalisées regrouperont les qualifiés des éliminatoires. Une finale regroupant les meilleures équipes au classement de chaque centre est prévue en fin de saison.

Le nombre de centres de qualification n'est pas limité, mais il est souhaitable qu'il y ait 10 équipes par centre. Les équipes s'inscrivent dans le centre de leur choix et se qualifient pour la ½ finale dans le centre régional dont dépend le centre où ils ont joué les matchs éliminatoires.

Un club désirant organiser ce challenge et ayant son tournoi du soir le jeudi peut parfaitement l'organiser un autre jour avec l'accord des équipes concernées.

Dans chaque poule, les présidents des clubs concernés décident, après concertation, des dates et lieu des épreuves en respectant au mieux le calendrier.

♦ Dotation en points du Patton

Les participants reçoivent une dotation en points de challenge en fonction du stade atteint et du nombre de donnes jouées comme décrit dans le règlement du challenge (**disponible sur le site du comité**).

Les tournois régionaux font partie du Challenge breton. Les IV des joueurs retenus pour ces épreuves sont ceux de la saison en cours AU MOMENT DE L'ÉPREUVE.

Donc, les tournois régionaux se déroulant après la mise à jour des licences par la FFB (entre le 15 et le 20 juillet) **prendront en compte les nouveaux IV des joueurs.**

Tarifs 2022-2023

◆ COTISATION ANNUELLE DES CLUBS : 130 €

◆ DROITS DE TABLES (prix par paire) prélevés directement par la FFB : **1,54 €** DONT :

* Part FFB : **1,14 €** et

* Tournois de régularité : **0,40 €**

* Tournois simultanés (RSG ou privés) : **0,40 €** par paire reversés au comité

◆ TOURNOIS REGIONAUX, depuis le 1er juillet 2016

- Part du comité : **0,90€ / paire** à régler directement au comité (pas de facture envoyée)

- Part de la FFB : **0,06€ / donne** (attendre la facture envoyée par la FFB)

◆ LES LICENCES

Licence : **40 €** (part fédérale : 19,50 €) - Licence Junior : **10 €** (Junior jusqu'au 31/12/2022).

Toute création de licence est gratuite (joueur qui n'a **JAMAIS** eu de licence ou dont la licence trop ancienne a été « purgée » par la FFB)

Une surtaxe de **10,50 €** (correspondant à la part comité de la licence) par joueur non licencié dans LA LIGUE Anjou-Bretagne sera appliquée lors de l'inscription à la 1ère phase des compétitions, que ce soit par paires ou par équipes sauf en DN3/2, DN Mixte/2 et DN4/4.

PAIEMENT DES ENGAGEMENTS A LA TABLE sauf Patton, Coupe de France, Trophée de France

◆ LES EPREUVES PAR PAIRE (prix par paire)

Une surtaxe de 6 € (sauf en Promotion et en Espérance) sera perçue pour toute inscription faite après la DLI.

● Excellence, Honneur et Promotion : **32 €** par phase

● En Excellence, si une paire est exemptée (par ses résultats) de 1/2 FC : **48 € à la table**

● Excellence (Dames) Finale directe : **48 €**

● Espérance : **20 €**

◆ LES EPREUVES PAR QUATRE (prix par équipe)

Une surtaxe de 12 € (sauf en Promotion et en Espérance) pour toute inscription faite après la DLI.

● ½ finale = **80 €**, Finale = **48 €**. Si une seule phase (pas de 1/2 FC) : **90€**

● En Excellence, si une équipe est exemptée (par ses résultats) de 1/2 FC : **100 € à la table**

● Interclubs : **100 €**

● Coupe de France : **40 € à régler au club à l'inscription** puis **24 €** les deux premières fois où elles se qualifient.

● Patton breton : **42 € à régler au club à l'inscription**

16 € à chaque tour (au bénéfice des clubs) - **30 €** pour la ½ finale et la finale (au comité).

● Trophée de France : **80 € à régler au club à l'inscription**

● Espérance : **40 €**

◆ LES FINALES DE LIGUE

● Finale de Ligue par paire : **36 €**

● Finale de Ligue par équipe : **72 €**

● DN3/2 : **128 €**

● DN Mixte/2 : **128 €**

● DN4/4 : **222 €**

● Finale de zone de la Coupe de France : **66 €**

● Finale nationale par paire : **40 €**

● Finale nationale par équipe : **96 €**

La paire ou l'équipe qualifiée directement en finale de ligue doit s'acquitter d'un droit d'inscription équivalant à une qualification directe en finale de Comité.

Tableau des épreuves par paires 2022-2023

		Excellence	Honneur				Promotion			
Districts			Nord	Est	Sud	Ouest	Nord	Est	Sud	Ouest
OPEN	DF	Rennes CPB Quimper	St Malo	Rennes BCR	Lorient	Lannion	Challenge AUTOMNE			
	FC	Vannes	St Malo		Lorient	Lannion	Finale de comité			
	FL	Rennes BCR	Nantes BCN				Paimpol	Rennes CPB	Sarzeau	Lesneven
MIXTE	DF	Rennes CPB Quimper	St-Brieuc	Rennes CPB	Lorient	Morlaix	Finale nationale dans les clubs bretons			
	FC	Vannes	St Malo		Lorient	Morlaix				
	FL	Nantes BCN	Rennes CPB				Challenge HIVER			
DAMES	DF		St Malo	Rennes CPB	Lorient	Lannion	Finale de comité			
	FC	Vannes	St Malo			Quimper	X	X	X	X
	FL	Rennes CPB	Nantes BAA				Finale nationale dans les clubs bretons			
SENIOR OPEN	DF	Rennes BCR Quimper	St Malo	Rennes BCR	Vannes	Morlaix				
	FC	Vannes	St Malo	Rennes BCR	Lorient	Morlaix	Challenge PRINTEMPS			
	FL	Rennes BCR	Vannes				Finale de comité			
SENIOR MIXTE	DF	Rennes BCR Quimper	St Malo	Rennes BCR	Vannes	Morlaix	X	X	X	X
	FC	Vannes	St Malo	Rennes BCR	Lorient	Morlaix	Finale nationale dans les clubs bretons			
	FL	Rennes BCR	Vannes							
ESP	FC	X	DN3/2		WE 1	La Baule-club	DN Mixte/2		WE 1	Nantes BAA
	FN	Chartres			WE 2	Rennes BCR			WE 2	Rennes BCR

Excellence

Conditions de participation : Voir en page 5, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Laurent Camin.

♦ Simultanés

Si, pour des raisons techniques, le classement en simultané est impossible, un classement par centre sera réalisé et le nombre de qualifiés sera déterminé dans chaque centre, au prorata du nombre des compétiteurs du centre.

Paire DN3

Date Limite d'Inscription : 6/01/2023 auprès du secrétariat du comité de Bretagne

36 paires qui jouent un mouvement complet en deux week-ends.

Finale de Ligue: 128 € Les 21 et 22/01/2023 à La Baule-club & 28-29/01/2023 à Rennes BCR
Finale Nationale : 40 € Les 29-30/04/2023 à St-Cloud

Paire DN2 Mixte

Date Limite d'Inscription : 4/11/2022 auprès du secrétariat du comité de Bretagne

28 paires qui jouent un mouvement complet en deux week-ends.

Finale de Ligue: 128 € Les 19-20/11/2022 à Nantes BAA & 3-4/12/2022 à Rennes BCR
Finale Nationale : 40 € Les 11-12/02/2023 à St-Cloud

Paire Open

Date Limite d'Inscription : 10/11/2022

FC : soit IV \geq 184, soit 5 premières de la FC, soit qualifiées en FN, soit descendant de DN/3 la saison passée

Demi-finale : 32 € Le 27/11/2022 à Rennes CPB et Quimper
Finale de Comité : 32 € **Finale directe : 48€** Les 28-29/01/2023 à Vannes
Finale de Ligue : 36 € Les 4-5/03/2023 à Rennes BCR
Finale nationale : 40 € Les 29-30/04/2023 à Saint-Cloud

Paire Mixte

Date Limite d'Inscription : 3/11/2022

FC directe : soit IV \geq 184, soit 5 premières de la FC, soit qualifiées en FN la saison passée

Demi-finale : 32 € Le 20/11/2022 à Rennes CPB et Quimper
Finale de Comité : 32 € **Finale directe : 48 €** Les 3-4/12/2022 à Vannes
Finale de Ligue : 36 € Les 7-8/01/2023 à Nantes BCN
Finale nationale : 40 € Les 11-12/02/2023 à Saint-Cloud

Paire Dames

Date Limite d'Inscription : 27/10/2022

Finale de Comité directe : 48 €
Les 12-13/11/2022 à Vannes

Finale de ligue : 36 €
Les 4-5/02/2023 à Rennes CPB

Finale nationale : 40 €
Les 18-19/03/2023 à Saint-Cloud

Paire Senior Open

Date Limite d'Inscription : 28/10/2022

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Accès direct en FC pour les paires soit d'IV \geq 184, ou l'année précédente, soit dans les 5 1ères paires de la FC, soit qualifiées en FN.

Demi-finale : 32 € Le 16/11/2022 à Rennes BCR et Quimper

Finale de Comité : 32 € - Finale directe : 48€ Le 19/01/2023 à Vannes

Finale de ligue : 36 € Le 22/03/2023 à Rennes BCR

Finale Nationale : 40 € Les 27-28/04/2023 à St-Cloud

Paire Senior Mixte

Date Limite d'Inscription : 28/10/2022

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Accès direct en FC pour les paires soit d'IV \geq 184, ou l'année précédente, soit dans les 5 1ères paires de la FC, soit qualifiées en FN.

Demi-finale : 32 € Le 15/11/2022 à Rennes BCR et Quimper

Finale de Comité : 32 € - Finale directe : 48 € Le 18/01/2023 à Vannes

Finale de Ligue : 36 € Le 21/03/2023 à Rennes BCR

Finale Nationale : 40 € Les 26-27/04/2023 à Saint-Cloud

Honneur

Conditions de participation : Voir en page 5 , les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Laurent Camin.

♦ Simultanés

Si, pour des raisons techniques , le classement en simultané est impossible, un classement par centre sera réalisé et le nombre de qualifiés sera déterminé dans chaque centre, au prorata du nombre des compétiteurs du centre.

Paire Open

Date Limite d'Inscription : 15/09/2022

Demi-finale : 32 €	Le 2/10/2022 à St Malo, Rennes BCR, Lorient, Lannion
Finale de Comité : 32 € <i>en simultané</i>	Le 29/01/2023 à Saint-Malo, Lorient, Lannion
Finale de Ligue : 36 €	Les 4-5/03/2023 à Nantes BCN
Finale Nationale : 40 €	Les 29-30/04/2023 à St-Cloud

Paire Mixte

Date Limite d'Inscription : 30/09/2022

Demi-finale : 32 €	Le 16/10/2022 à St-Brieuc, Rennes CPB, Lorient et Morlaix
Finale de Comité : 32 € <i>en simultané</i>	Le 4/12/2022 à Saint-Malo, Lorient et Morlaix
Finale de Ligue : 36 €	Les 7-8/01/2023 à Rennes CPB
Finale Nationale : 40 €	Les 11-12/02/2023 à St-Cloud

Paire Dames

Date Limite d'Inscription : 10/11/2022

Demi-finale de Comité : 32 €

Le 26/11/2022 à Saint-Malo, Rennes CPB, Lorient et Lannion

Finale de Comité : 32 €

en simultané,

Le 22/01/2023 à Saint-Malo et Quimper

Finale de Ligue : 36 €

Le 5/02/2023 à Nantes BAA

Finale Nationale : 40 €

Les 18-19/03/2023 à Saint-Cloud

Paire Senior Open

Date Limite d'Inscription : 20/09/2022

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale : 32 €

Le 5/10/2022 à St-Malo, Rennes BCR, Vannes et Morlaix

Finale de Comité : 32 €

en simultané

Le 9/11/2022 à St-Malo, Rennes BCR, Lorient et Morlaix

Finale de Ligue : 36 €

Le 22/03/2023 à Vannes

Finale Nationale : 40 €

Le 27-28/04/2023 à Saint-Cloud

Paire Senior Mixte

Date Limite d'Inscription : 19/09/2022

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale : 32 €

Le 4/10/2022 à St-Malo, Rennes BCR, Vannes et Morlaix

Finale de Comité : 32 €

en simultané

Le 8/11/2022 à St-Malo, Rennes BCR, Lorient et Morlaix

Finale de Ligue : 36 €

Le 21/03/2023 à Vannes

Finale Nationale : 40 €

Le 26-27/04/2023 à Saint-Cloud

Promotion

Conditions de participation : Voir en page 5, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les paires sont maintenant autorisées à jouer dans la division Honneur. En cas de questionnement, consulter la page 4 du présent règlement.

♦ Simultanés

Si, pour des raisons techniques, le classement en simultané est impossible, un classement par centre sera réalisé et le nombre de qualifiés sera déterminé dans chaque centre, au prorata du nombre des compétiteurs du centre.

Challenge Automne

Date Limite d'Inscription : 25/11/2022

Finale de Comité : 32 € en simultané Le 11/12/2022 à Paimpol, CPB, Sarzeau, Lesneven

Pas de Finale de Ligue

Finale Nationale : 40 € Le 21/01/2023 en simultané dans les comités

Challenge Hiver

Date Limite d'Inscription : 06/03/2023

Finale de Comité : 32 € en simultané Le 26/03/2023 (*centres à venir*)

Pas de Finale de Ligue

Finale Nationale : 40 € Le 29/04/2023 en simultané dans les comités

Challenge Printemps

Date Limite d'Inscription : 04/05/2023

Finale de Comité : 32 € en simultané Le 21/05/2023 à (*centres à venir*)

Pas de Finale de Ligue

Finale Nationale : 40 € Le 10/06/2023 en simultané dans les comités

Tableau des épreuves par équipes 2022-2023

Districts		Excellence	Honneur				Promotion			
			Nord	Est	Sud	Ouest	Nord	Est	Sud	Ouest
DN 4	1er WE 2e WE	Vannes La Baule-club					Challenge AUTOMNE			
OPEN	DF	Annulée	St Brieuc	Rennes CPB	Vannes	St Renan	Finale de comité			
	FC	Rennes BCR	Rennes BCR				Dinan	X	Vannes	Lesneven
	FL	Rennes BCR	Nantes BCN				Finale nationale			
MIXTE	DF	Vannes	St Malo	Rennes CPB	Lorient	Morlaix	Saint-Cloud			
	FC	Vannes	St Brieuc							
	FL	Nantes BCN	Rennes CPB							
DAMES	DF	X	Rennes CPB		Lorient	Lannion	Challenge HIVER			
	FC	Vannes	St Brieuc				Finale de comité			
	FL	Rennes BCR	Nantes BAA				X	X	X	X
SENIOR	DF	Rennes BCR	St Brieuc	Rennes CPB	Lorient	Morlaix	Finale nationale			
	FC	Vannes	Rennes CPB				Saint-Cloud			
	FL	La Baule-club	La Baule-club							
SENIOR MIXTE	DF	Annulée	St Malo	Rennes BCR	Vannes	Lannion				
	FC	Vannes	Saint-Malo							
	FL	La Baule-club	La Baule-club							
Interclubs D1	FC	Quimper	D1 FL	Nantes BCN		Coupe de France : FC A définir				
Interclubs D2	FC	Rennes BCR	D 2 FL	Rennes BCR		Trophée de France : FC A définir				
Interclubs D3	FC	Vannes Sarzeau	D 3 FL	Vannes		Patton : 1/2 FC Saint-Brieuc – Rennes BCR – Lorient				
Interclubs D4	FC	Saint-Brieuc Saint-Malo	D 4 FL	La Baule-club		Patton : FC : Quimper				
Interclubs D5	FC	Lorient	FL	X		Espérance : FC Saint-Brieuc				

Excellence

Conditions de participation :

Voir en page 5, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Laurent Camin.

DN4 Open

Date Limite d'Inscription : 16/09/2022 auprès du secrétariat du comité de Bretagne

Poule de **12** équipes avec les **8** premières équipes de la DN4 et les **3** premières de l'excellence de la saison précédente (plus une place vacante (art.202-2 du RNC).

Finale de Ligue : 222 € Les 1-2/10/2022 à Vannes & 15-16/10/2022 à La Baule-club de la ville
Finale Nationale : 96 € Les 14-15/01/2023 à St-Cloud

Quatre Open

Date Limite d'Inscription : 16/09/2022

Demi-finale : Annulée

S'il y a plus de 24 équipes, une 1/2 finale sera organisée les 1-2/10/2022 à Rennes CPB.

Mais, en fonction du nombre d'équipes, le comité pourrait être amené à modifier l'organisation.

Finale directe : 90€ **Finale directe**

Finale de Comité : 48 € Les 15-16/10/2022 à **Rennes BCR**

Finale de Ligue : 72 € Les 5-6/11/2022 à Rennes BCR

Finale Nationale : 96 € Les 14-15/01/2023 à St-Cloud

Quatre Mixte

Date Limite d'Inscription : 24/11/2022

Demi-finale : 80 €

S'il y a plus de 24 équipes inscrites, une 1/2 finale sera organisée les 10-11/12/2022 à Vannes

Mais, en fonction du nombre d'équipes, le comité pourrait être amené à modifier l'organisation.

Finale directe : 100 € en cas d'exemption de 1/2 FC

Finale directe : 90 € en cas d'annulation de la demi-finale

Finale de Comité : 48 € Les 25-26/03/2023 à Vannes

Finale de Ligue : 72 € Les 15-16/04/2023 à Nantes BCN

Finale Nationale : 96 € Les 6-7/05/2023 à St-Cloud

Quatre Dames

Date Limite d'Inscription : 23/02/2023

Finale de Comité (selon le *nombre d'équipes*) : 90 € Les 11-12/03/2023 à Vannes

Finale de Ligue directe : 90 € (si pas de FC) Les 27-28/05/2023 à Rennes BCR

Finale Nationale : 96 € Les 24-25/06/2023 à St-Cloud

Quatre Senior Open

Date Limite d'Inscription : 14/01/2023

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale de comité : 80 € Les 31/01 et 1er/02/2023 à Rennes BCR

Finale de Comité : 48 € Les 28/02 et 1er/03/2023 à Vannes

Finale de Ligue : 72 € Les 4-5/05/2023 à La Baule-club de la ville

Finale Nationale : 96 € Les 20-21/06/2023 à St-Cloud

Quatre Senior Mixte

Date Limite d'Inscription : 26/09/2022

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale de comité : **Annulée**

Finale de Comité directe : 90 € Les 29-30/11/2022 à Vannes

Finale de Ligue : 72 € Les 2-3/05/2023 à La Baule-club de la ville

Finale Nationale : 96 € Les 22-23/06/2023 à Saint-Cloud

Honneur

Conditions de participation :

Voir en page 5, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Laurent Camin.

Quatre Open

Date Limite d'Inscription : 20/10/2022

Demi-finale : 80 € Les 5-6/11/2022 à Saint-Brieuc, Rennes CPB, Vannes et Saint-Renan

Finale de Comité : 48 € Les 10-11/12/2022 à Rennes BCR

Finale de Ligue : 72 € Les 14-15/01/2023 à Nantes BCN

Finale Nationale : 96 € Les 25-26/02/2023 à St-Cloud

Quatre Mixte

Date Limite d'Inscription : 23/02/2023

Demi-finale : 80 € Les 11-12/03/2023 à St-Malo, Rennes CPB, Lorient et Morlaix

Finale de Comité : 48 € Les 25-26/03/2023 à Saint-Brieuc

Finale de Ligue : 72 € Les 15-16/04/2023 à Rennes CPB

Finale Nationale : 96 € Les 6-7/05/2023 à St-Cloud

Quatre Dames

Date Limite d'Inscription : 27/10/2022

Demi-finale : 80 € Les 12-13/11/2022 à Rennes CPB, Lorient et Lannion

Finale de Comité : 48 € Les 19-20/11/2022 à Saint-Brieuc

Finale de Ligue : 72 € Les 27-28/05/2023 à Nantes BAA

Finale Nationale : 96 € Les 24-25/06/2023 à Saint-Cloud

Quatre Senior Open

Date Limite d'Inscription : 19/11/2022

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale : 80 € Les 6-7/12/2022 à St-Brieuc, Rennes CPB, Lorient et Morlaix

Finale de Comité : 48 € Les 10-11/01/2023 à Rennes CPB

Finale de Ligue : 72 € Les 4-5/05/2023 à La Baule-club de la ville

Finale Nationale : 96 € Les 20-21/06/2023 à St-Cloud

Quatre Senior Mixte

Date Limite d'Inscription : 3/10/2022

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale : 80 € Les 18-19/10/2022 à St- Malo, Rennes BCR, Vannes et Lannion

Finale de Comité : 48 € Les 22-23/11/2022 à Saint-Malo

Finale de Ligue : 72 € Les 2-3/05/2023 à La Baule-club de la ville

Finale nationale : 96 € Les 22-23/06/2023 à Saint-Cloud

Promotion

Conditions de participation :

Voir en page 5, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les équipes sont maintenant autorisées à jouer dans la division Honneur. En cas de questionnement, consulter la page 4 du présent règlement.

Challenge Automne

Date Limite d'Inscription : 1er/11/2022

Finale de Comité : 90 € Les 26-27/11/2022 à Dinan, Vannes et Lesneven

Pas de Finale de Ligue

Finale Nationale : 96 € les 28-29/01/2023

Challenge Hiver

Date Limite d'Inscription : 21/02/2023

Finale de Comité : 90 € Les 18-19/03/2023 (*lieux à venir*)

Pas de Finale de Ligue

Finale Nationale : 96 € Les 22-23/04/2023

Espérance par paire

Date Limite d'Inscription : 29/03/2023

<< Ce championnat de France "Espérance" est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.B., à l'exclusion de ceux **classés ou antérieurement classés** en 1ère, 2ème série ou 3ème série. >>

N.B. Il est possible de cumuler la participation à ce Championnat avec le Challenge Promotion.

Finale de comité : 20 € Le 15/04/2023 (*lieux à venir*)

Finale nationale : 40 € Le 06/05/2023 à Chartres-de-Bretagne

Cette finale est jouée en simultané national
(2 séances de 18 donnes à 13 et 16h)

Espérance par équipe

Date limite d'Inscription : 23/02/2023

Finale de comité : 40 € Le 11/03/2023 à Saint-Brieuc

Pas de Finale nationale

Coupe de France

Inscription : 40€, aux deux premières qualifications : 24€, Finale de zone : 66€, Finale nationale : 96€.

Coupe de France 2022

Finale de comité : Tour 6 (gratuit) et tour 7 : 48 € Le 08/10/2022 à Rennes CPB

Finale de zone : 60 € (en 2022) Les 22- 23/10/2022 à La Baule-club de la ville

Finale nationale : 96 €

Coupe de France 2023

Date-Limite d'Inscription : 06/01/2023

Tarif : 40 € à l'inscription (à régler à son club)

Aux deux premières qualifications : 24€ (même en cas de victoire par forfait)
Finale de zone : 66€, Finale nationale : 96€

Phase éliminatoire : Matches de 28 donnes.

DLI de retour des résultats aux Présidents de districts :

Tour 1 : 27/01/2023 - Repêchage : 10/02/2023

Tour 2 : 03/03/2023 - Repêchage : 24/03/2023

Tour 3 : 08/04/2023 - Repêchage : 08/05/2023

Phase comité :

Tour 4 (recadrage) : 01/06/2023 (3 tours de 10 donnes avec écrans), suite à la demande de nombreuses équipes. *Cela permettra aux équipes qui se déplacent au complet de faire jouer plus de donnes à chacun de leurs joueurs.*

Tour 5 : 30/06/2023 (3 tours de 10 donnes avec écrans).

Il doit être joué au plus tard le 30/06 (art. 53 du RNC).

Tours 6-7 : Demi-finale et finale de comité : 3 tours de 10 donnes avec écrans (un samedi en octobre 2023).

Pour être en conformité avec l'art. 46 du RNC, les tours 5, 6 et 7 se joueront obligatoirement (comme la finale de zone et la finale nationale) en 3 tours de 10 donnes.

EN PRINCIPE, à partir du tour 4, les matchs doivent se disputer avec des écrans. Mais une tolérance est accordée pour jouer sans écran si les matchs se déroulent dans des clubs qui n'en sont pas équipés.

RÈGLEMENT DES INTERCLUBS

Les Interclubs 2022-2023 se dérouleront par division sur différents centres

Voir les tableaux des places réservées aux clubs pour les divisions 1 et 2 en pages 29 et 30.

Article 1 .- Le championnat de France Interclubs est ouvert à tous les clubs agréés par la F.F.B. Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il peut régulièrement en constituer avec ses membres licenciés à la F.F.B.

Sauf dérogation, aucune équipe ne peut comprendre :

- Un joueur non licencié par l'intermédiaire du club,
- Un membre du club participant ou ayant participé la même saison à la compétition dans une autre équipe (du club ou non).
- Les équipes sont formées de 4 à 6 joueurs. Toutefois, les équipes des divisions 4 et 5 sont autorisées à se compléter à 7 joueurs.

Les places appartiennent aux clubs :

- Ce sont les clubs qui gagnent ou perdent des places dans les divisions 1 et 2.
- Ce sont les clubs qui choisissent les équipes qu'ils inscrivent dans les diverses divisions. En D1, D2, D3, il n'y a pas d'indice de valeur maximal pour les équipes mais les clubs doivent remplir leurs places – en fonction des places acquises - en commençant par le haut (D1, puis D2, puis D3, puis D4).

Dérogation : un club de moins de 30 licenciés peut constituer une ou plusieurs équipes pour jouer en division 4 ou 5 avec des joueurs licenciés dans un autre club du même comité ; l'équipe doit comprendre au moins deux joueurs licenciés dans le club.

Article 2 .- Tous les joueurs doivent être en possession de la licence fédérale au moment de l'inscription de leur équipe ; la licence doit obligatoirement être prise dans le club pour le compte duquel le joueur participe à l'interclubs.

En application de l'article 5.1 du Règlement national des Compétitions :

- « *Un joueur ne peut changer de club qu'exceptionnellement et après accord des deux clubs concernés.*
- ***Un joueur ayant participé à l'Interclubs doit garder jusqu'à la fin de la saison en cours sa licence dans le club pour lequel il a participé.***
- *Un changement de comité en cours de saison nécessite l'accord des deux comités différents. »*

"Le bridgeur souhaitant en cours d'année changer de club doit envoyer une demande de transfert par mail aux présidents des clubs "perdant" et "gagnant" avec copie au secrétariat du Comité de Bretagne.

Après accord du club "perdant" et du club "gagnant", le bridgeur doit demander le remboursement de sa licence au club "perdant" et doit s'acquitter de sa licence auprès du club "gagnant".

Article 3 .- Montées et descentes pour la saison 2022-2023

Application des articles 43.4 et 43.5 du Règlement national des Compétitions.

- **Descente de D1 en D2** : 5 équipes.

- **Montée de D2 en D1** : 4 équipes (art.43-4) + 1 place vacante

La place vacante est attribuée obligatoirement, et dans l'ordre suivant, à :

- 1 - Un club dont une équipe a joué la finale nationale de l'Interclubs D 2 mais n'ayant pas fini dans les 4 premières de la finale de comité.
- 2 – Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D 1 .
- 3 - Au club de l'équipe classée 5e de la D 2 de 2022.

- **Descente de D2 en D3** : 7 équipes.

- **Montée de D3 en D2** : 5 équipes (art.43-4) : (2 de D3 A et 2 de D3 B et la meilleure classée 3^e sur les 2 centres) + 1 place vacante

La place vacante (art. 43-5) est attribuée obligatoirement, et dans l'ordre suivant, à :

- 1 - Un club dont une équipe a joué la finale nationale de l'Interclubs D 3 mais n'ayant pas fini dans les 5 premières de la finale de comité.
- 2 - Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D2 .
- 3 - Au club de l'équipe classée 3e non montante sur les 2 centres de D3.

- **Descente de D3** : Il n'y a ni montée ni descente obligatoire en D4 et D5 ni descente obligatoire de D3 en D4 (art. 42).

Les clubs peuvent inscrire en D3 autant d'équipes qu'ils le souhaitent **SOUS RESERVE** qu'ils aient occupé les places qu'ils ont gagnées en D1 ou en D2 la saison précédente (voir tableaux ci-dessous). Les clubs peuvent inscrire en D4 ou D5 autant d'équipes qu'ils le souhaitent.

Article 4 .- Composition

Les équipes sont réparties en 5 divisions : D1, D2, D3, D4, D5.

Composition des divisions en 2023

Si le nombre d'équipes inscrites en 2022-2023 est différent de 20, nous modifierons la répartition des places gagnées par les clubs en D2 (en suivant les directives de la FFB).

D1 : 20 équipes (voir tableau ci-dessous)

En 2023, la D1 sera constituée :

- Des 15 premières équipes du classement de la D1 de 2021-2022
- Des 4 premières équipes du classement de la D 2 de 2021-2022
- D'une place vacante attribuée selon les critères définis aux paragraphes 1, 2 et 3 du chapitre « **montée de D2 en D1** » de l'article 3.

District Nord	6	District Est	6	District Sud	4	District Ouest	3
Saint-Malo	2	Rennes BCR	5	Vannes	4	Quimper	1
Saint-Brieuc	2	Rennes CPB	1			Brest-Iroise	1
Dinan	2					Morlaix	1
19 + place vacante							

Si le nombre d'équipes inscrites en 2022-2023 est différent de 30, nous modifierons la répartition des places gagnées par les clubs en D2 (en suivant les directives de la FFB).

D2 : 30 équipes (voir tableau ci- dessous)

En 2023, la D2 sera constituée :

- Des 5 équipes descendantes de la D1 de 2021-2022
- Des 19 équipes classées de 5 à 23 de la D2 de 2021-2022
- Des 5 premières équipes du classement de la D3, à savoir : les 2 premières de la D3 A et les 2 premières de la D3 B de 2021-2022, plus la 3^e meilleure de D3 A ou de D3 B.
- 1 -D'une place vacante attribuée selon les critères définis aux paragraphes 1, 2 et 3 du chapitre « **montée de D3 en D2** » de l'article 3.

District Nord	2	District Est	7	District Sud	12	District Ouest	8
Saint-Malo	2	Chartres-de-Bret.	2	Vannes	5	Quimper	2
		Rennes CPB	1	Lorient	4	Morlaix	2
		Rennes BCR	4	Carnac-LaT/Mer	2	Paimpol	1
				Pontivy	1	Brest-iroise	1
						Lannion	2
29 + la place vacante							

Article 5 .- Inscription

- En D1, D2, D3, il n'y a pas d'IV maximal pour les équipes mais les clubs doivent remplir leurs places – en fonction des places acquises - en commençant par le haut (D1, puis D2, puis D3, puis D4).

TRES IMPORTANT

- **Un club ne peut bénéficier d'une place supplémentaire en D2 s'il n'a pas utilisé toutes ses places en D1 .**
- **Un club ne peut bénéficier d'une place supplémentaire en D3 s'il n'a pas utilisé toutes ses places en D2.**

Conditions d'inscription

En **D4** => Les équipes d'IV > 190 peuvent jouer en D4 en FC mais, en cas de victoire, ne pourront pas jouer la FL (*art. 43-1 du RNC*)

En **D5** => IV équipe ≤ 143
IV Max joueur = 40

Article 6 .- Toute équipe participant à l'interclubs au stade de comité peut continuer sa route jusqu'à la finale nationale.

Chacune des divisions 1, 2, 3, 4 débouche sur une finale de ligue et une finale nationale.

La division 5 est organisée seulement au stade comité, suivie par une finale nationale (**sans finale de ligue**). Le champion de comité se qualifie en finale nationale. **S'il déclare forfait, le vice-champion, et lui seul, peut être repêché.**

Article 7 .- L'interclubs est classé :

- En catégorie 2 pour la D1 et la D2
- En catégorie 3 pour la D3
- En catégorie 4 pour la D4
- En catégorie 5 pour la D5

ANNEXE

En divisions 3 et 4, la compétition se disputera désormais sur 2 centres dont les équipes, réparties selon leurs indices, en serpent, joueront le même nombre de rencontres.

Le champion de comité sera désigné au meilleur score des 2 centres.

Pour la qualification en ligue, si le nombre d'équipes retenues est pair, le nombre de qualifiées sera égal dans chaque poule.

Si ce nombre est impair, la dernière équipe retenue sera celle qui aura obtenu le meilleur classement entre les deux poules, après la désignation d'un nombre pair d'équipes entre les deux poules.

Interclubs Div I

Date Limite d'Inscription : 13/03/2023

Finale de Comité : 100 € Les 01-02/04/2023 à Quimper

Finale de Ligue : 72 € Les 13-14/05/2023 à Nantes BCN

Finale Nationale : 96 € Les 24-25/09/2023 à St-Cloud

En DI, il n'y a pas d'indice de valeur maximal pour les équipes.

Si un club a une équipe de DI qui doit descendre en DII (mais qui souhaiterait rester en DI) et une équipe de DII qui doit monter en DI (mais qui souhaiterait rester en DII), le club étant propriétaire des places décide en accord avec ses joueurs.

Si un club n'a pas occupé ses places en DI, il ne peut inscrire d'équipes en DII.

Interclubs Div II

Date Limite d'Inscription : 13/03/2023

Finale de Comité : 100 € Les 01-02/04/2023 à Rennes BCR

Finale de Ligue : 72 € Les 17-18/06/2023 à Rennes BCR

Finale Nationale : 96 € les 24-25/09/2023 à St-Cloud

En DII, il n'y a pas d'indice de valeur maximal pour les équipes.

Interclubs Div III

Date Limite d'Inscription : 13/03/2023

Finale de Comité : 100 € Les 01-02/04/2023 à Vannes et Sarzeau

Finale de Ligue : 72 € Les 13-14/05/2023 à Vannes

Finale Nationale : 96 € Les 17-18/06/2023 à St-Cloud

En DIII , il n'y a pas d'indice de valeur maximal pour les équipes.

Interclubs Div IV

Date Limite d'Inscription : 13/03/2023

Finale de Comité : 100 € Les 01-02/04/2023 à Saint-Brieuc et Saint-Malo

Finale de Ligue : 72 € Les 13-14/05/2023 à La Baule-club de la ville

Finale Nationale : 96 € Les 17-18/06/2023 à St-Cloud

En DIV , une équipe d' IV supérieur à 190 peut jouer en FC mais ne peut participer à la FL en cas de qualification (art.43-1 du RNC)

Interclubs Div V

Date Limite d'Inscription : 13/03/2023

Finale de Comité : 100 € Les 01-02/04/2023 à Lorient

Pas de finale de Ligue

Finale Nationale : 96 € Les 17-18/06/2023 à St-Cloud

En DV , aucune équipe ne peut jouer si son IV est supérieur à 143 (RNC).

En DV , aucun joueur ne peut jouer si son IV est supérieur à 40 (RNC).

Trophée de France

Handicap : Le nb de donnes X la différence de l' IV moyen des 2 équipes / 20 (art. 56 du RNC).

Précision : L'IV moyen des 2 équipes signifie exactement l'IV moyen des joueurs qui ont participé à chaque match.

En cas de nombre non entier, le handicap sera à l'entier le plus proche. *En cas de résultat à 0,5 juste, le handicap sera arrondi à l'entier inférieur*

Trophée de France 2022

Finale de comité : 48 € Le 11/09/2022 à Saint-Brieuc

Trophée de France 2023

Date Limite d'Inscription : 15/03/2023

Règlement spécifique de la Fédération (voir RNC, art. 54 à 58)

Tarif : 80 € à l'inscription (à régler à son club)

Poules de 2 à 5 équipes régionalisées à jouer à convenance entre avril et juin.

Finale de comité : 48 € (un samedi en octobre 2023)

Patton Breton Oceania

Date Limite d'Inscription : 21/11/2022

Le règlement complet est décrit en page 12.

Tarif : 42 € à l'inscription (à régler à son club) et 16 € réglés au club à chaque tour

Stade District :

Tours éliminatoires : 16 € par équipe pour le club recevant

T1 : 8/12/2022

T2 : 12/01/2023

T3 : 26/01/2023

T4 : 9/02/2023

T5 : 2/03/2023

T6 : 30/03/2023

Demi-finale : 30 € (somme reversée au comité) Le 11/05/2023 à St-Brieuc, Rennes BCR et Lorient

Finale de Comité : 30 € (somme reversée au comité) Le 18/05/2023 à Quimper

3^e Coupe des Clubs

Phases qualificatives : 14 dates à choisir entre le 1^{er} octobre et le 14 mai 2023 dans les clubs inscrits à l'épreuve.

Dans chaque centre, un quart des joueurs de chaque série sera qualifié pour la Finale de la Coupe avec au moins 2 paires de chaque série (à partir du 15 mai).

Finale : 24/06/2023

Si la participation sur l'ensemble de la Bretagne est importante, la FC se déroulera sur 2 ou 3 centres (ex. : Brest-Saint Brieuc-Rennes).

La compétition comprend 2 séances de 18 donnes à 11h et 14h30.

Un livret de donnes sera remis à chaque joueur à l'issue du simultané.

Un apéritif dînatoire clôturera la manifestation.

Tarif : 20 € par paire.

Attribution des points :

La finale de la Coupe des Clubs est une épreuve donnant lieu à une attribution de Points de Performance.

Attributions forfaitaires aux :

* 50 premières paires du classement général (20 PP pour le 1^{er}, ...),

* 50 premières paires du classement général sans joueur 1^{ère} série (15 PP pour le 1^{er}, ...).

Les points d'expert seront doublés pour les 3^{ème} et 4^{ème} séries jusqu'au 100^{ème}.

Trophées :

La Finale sera récompensée par une coupe par série. Ce trophée sera gravé et daté avec le nom du club et le nom des joueurs et sera remis en jeu tous les ans.

Les gagnants de chaque série recevront un prix siglé FFB ainsi qu'un modèle réduit de la coupe. Les trophées seront remis par le président du comité à l'occasion de l'Assemblée générale.